

## Conseil d'administration

## Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

## DÉLIBÉRATION n° 2023-12-16-1

Le conseil d'administration, en sa séance du 16/12/2023, sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements :

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

## DÉCIDE:

OBJET: Approbation du compte rendu du CA du 14 octobre 2023

Le conseil approuve le compte rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2023 joint en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice: 30

Quorum: 15

Présents et représentés : 29

Majorité des présents et représentés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 abstentions.

Fait à Aix-en-Provence, le 16/12/2023

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION: 08/01/2024